

Le co-développement professionnel

La co-construction – l'intelligence collective

Cet atelier de résolution de problème permet aux participants de co-construire des solutions à un problème commun. L'expérience et les idées des uns et des autres favorisent l'émergence des idées nouvelles et performantes.

Public

Manager, chef de projet, cadre

Pré-requis

Aucun

Approche de la méthode

Le co-développement est une approche puissante et pragmatique de développement professionnel.

Cette démarche aux origines canadiennes, est basée sur l'échange de pratiques, l'entraide et l'intelligence collective, conçue et développée par Claude Champagne et Adrien Payette, deux Canadiens, qui en donnent la définition suivante :

« Un groupe de co-développement est un groupe de personnes qui veulent améliorer leur pratique professionnelle, quelle qu'elle soit, et qui s'entraident dans ce sens, car elles croient pouvoir apprendre les unes des autres »

L'objectif est d'apprendre au contact des autres, développer son identité professionnelle et améliorer sa pratique par l'expérience, l'échange, l'action et l'expérimentation, en prenant en compte la dynamique de groupe. Focus sur le co-développement par une experte.

Ainsi, le co-développement contribue à développer : compétences individuelles et collectives, solidarité, interdépendance, valeurs partagées et culture managériale commune.

Nahid DELJOU

Coach Consultante - Formatrice - certifiée

Méthodologie

Les participants deviennent alors « consultants ». Ils ont le challenge de réussir à apporter une aide utile au client. La diversité des points de vue rassure, encourage et enrichit chacun.

Un groupe de co-développement, constitué de 5 à 8 personnes, se réunit dans la durée (6 mois minimum), à raison d'une fois par mois, pour des séances de 3h environ. A chaque séance, le groupe se met d'accord pour traiter le sujet d'une personne, qui devient « cliente » du jour. Les autres jouent le rôle de consultants et l'aident à progresser, selon un exercice structuré de consultation en 6 étapes, encadré par un animateur. Chaque étape a son importance et permet au client d'avancer, s'exprimer, prendre du recul, clarifier sa situation, formuler une demande d'aide au groupe, écouter, réfléchir, changer de cadre de référence, agir.

L'atelier de co-développement professionnel n'est pas une formation, bien qu'il soit très formateur.

Cette approche est très pragmatique, avec pas ou peu de théorie. L'animateur n'est pas le « sachant » du groupe, simplement le garant du cadre, du bon déroulé des interactions et du processus. Il guide le groupe à pratiquer une forme de coaching au service du client. Tous les sujets traités sont apportés par les participants et issus de leurs difficultés, préoccupations et projets concrets, vécus au quotidien, et sur lesquels ils souhaitent prendre du recul pour être plus efficaces. Les participants sont d'autant plus motivés à être dans l'action et la résolution de leurs problèmes que l'on parle d'eux.

Les séquences par étapes

Chaque séquence se déroule selon une méthodologie précise en 6 étapes.

Etape 1 : Exposé de problème

Le client informe sur son sujet (problème). Les consultants écoutent.

Etape 2 : Questions de clarification

Les consultants formulent des questions pour mieux comprendre le contexte et le problème.

Le client répond et précise.

Etape 3 : Contrat de consultation

Le client définit le contrat de consultation que les consultants reformulent et sur lequel tous s'entendent.

Etape 4 : Consultation tout azimut

Les consultants formulent leurs impressions, commentaires, idées, interprétations, conseils, suggèrent. Le client accueille les retours, fait préciser, prend des notes.

Etape 5 : Synthèse et plan d'action

Le client, après avoir assimilé les informations, indique ce qu'il retient et conçoit un plan d'action.

Etape 6 : Apprentissage et évaluation de tous

Le client et les consultants expriment leurs apprentissages respectifs et en prennent note. Ils partagent leur évaluation de la séance.

Efficacité

Le client progresse, prend du recul sur sa situation, creuse sa problématique, multiplie les perspectives, trouve de nouvelles solutions, fait un tri de tout ce qu'il a reçu afin de mettre en place un plan d'action concret, motivant et réaliste. Les consultants apprennent à écouter, questionner, aider, attendre avant de se précipiter sur les conseils, accepter des pratiques et avis différents des leurs et se centrer sur le client. Le groupe s'enrichit, chacun apprend à donner et recevoir, interagir en bonne intelligence.

C'est un outil qui permet des avancées significatives, et ce pour plusieurs raisons :

- la méthode est structurée et l'animateur libère le groupe qui avance progressivement, en toute confiance,
- l'environnement bienveillant est propice à l'échange,
- le client est plongé dans la réflexion et la compréhension de sa situation,
- le partage d'expériences permet prises de recul et apprentissages que la théorie n'apporte pas,
- le co-développement s'intéresse avant tout à la relation qu'entretient la personne avec sa situation en s'exprimant sur ses difficultés, le client fait un pas en avant dans son développement,
- la méthode permet de sortir de son isolement et de développer sa créativité afin de mieux agir sur sa situation.

Bénéfices

Cette méthode de résolution de problèmes en groupe, aborde les problèmes réels et concrets vécus par les participants.

Les sessions conduisent vers des avancées ou des solutions sur les difficultés apportées.

Dans le dénouement des problèmes, la méthode va plus loin car elle permet :

- Une évolution individuelle : chacun découvre ses modèles, son raisonnement limitant, sa progression dans l'écoute, dans la relation bienveillante, dans la vision des situations, dans le coaching des collaborateurs.
- Une évolution culturelle partagée : apprentissage d'un fonctionnement coopératif, développement d'une solidarité et d'une culture de transversalité.

Modalités

Durée : Pour un groupe de 8 personnes, 8 séances de 3H sur 8 mois

Coût par personne : 1100€

Lieu : Paris ou province (si la demande concerne l'équipe d'une entreprise, le tarif à consulter)

Les conditions d'accueil et d'accès pour le public en situation de handicap :

Notre établissement est conforme à la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Nos bureaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite : places de parking, ascenseur, rampes d'accès.